



COMMUNE DE LEYMENT
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE PUBLIQUE DU 28/07/2023
N°2024-52

Nombre de conseillers :15
Présents : 11
Absents : 4
Excusés avec pouvoir : 4
Votants : 15

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit octobre à dix-neuf heures, les élus de la commune de Leyment, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Lionel KLINGLER, Maire.

Date de convocation :
11/10/2024

Membres présents à la séance : Mesdames Sandrine Bricourt, Josiane Charmont, Monique Nowaczyk, Ophélie Janaudy et Messieurs Alain Peillon, Eric Elie, Cédric Butzer, Morgan Michalet, Denis Renault, Romain Grillot.

Objet : demande
d'aide financière à la
CCPA pour :

Excusés avec pouvoir : Marie-Thérèse Villecourt (a donné procuration à Morgan MICHALET) ; Brigitte Sève (a donné procuration à Josiane CHARMONT) ; Cindy Rochereau (a donné procuration à Josiane CHARMONT) ; Emmanuel PETAT (a donné procuration à Sandrine BRICOURT).

- installation d'un carport
- rénovation des toilettes de l'école
- installation de PAC école maternelle, école primaire et au Centre de loisirs
- cloison école
- portillon école.

Secrétaire de séance : Josiane Charmont

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les différents projets communaux :

- installation d'un carport
- Rénovation des toilettes de l'école
- Installation de PAC école maternelle, école primaire et au Centre de loisirs
- Cloison école
- Portillon école.

Le financement total de ces projets s'élève à 98041.01€H.T.

Monsieur le Maire propose de solliciter une aide financière par le biais du fonds de concours de la Communauté de communes de la plaine de l'Ain mis en place par une délibération communautaire en date du 14 juin 2021.

Il présente le plan de financement de ce projet :

Objet	Factures H.T	Mode de financement	
Installation d'un carport	23 203.20 €	Auto-financement	11 601.60 €
		Fonds de concours	11 601.60 €
Rénovation toilettes école	22 908.29 €	Auto-financement	11454.145
		Fonds de concours	11454.145
Installation de PAC écoles primaires et maternelle + CDL	48 553.16 €	Auto-financement	24 276.58 €
		Fonds de concours	24 276.58 €
Cloison école	2 268.64€	Auto-financement	1 134.32 €
		Fonds de concours	1 134.32 €
Portillon école	545.00 €	Auto-financement	272.50 €
		Fonds de concours	272.50 €
		Total des sommes engagées	97 478.29 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** les projets ci-dessus s'élevant à un montant H.T. total de 98041.01€.
- **VALIDE** le plan de financement comme proposé ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter l'aide de la Communauté de communes de la plaine de l'Ain par le biais des fonds de concours pour un montant total de 49 020.50€.

Pour copie conforme,

Le Maire
Lionel KLINGLER



Envoyé en préfecture le 24/10/2024

Reçu en préfecture le 24/10/2024

Publié le 30/10/2024

ID : 001-210102133-20241018-2024_52-DE

